



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 17 mai 2019

Convocation des conseillers :
le 17 mai 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 24 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Marc Limpach, Chef de service
Excusés : Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Denise Biltgen, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10.1. Théâtre et Conservatoire - fixation de nouveaux prix d'entrée ; décisio

Vu la délibération du Conseil Communal du 4 avril 2014;

Vu les propositions de nouveaux tarifs pour le théâtre et le conservatoire de musique;

Considérant que la proposition prévoit d'un côté une augmentation du prix du ticket pour adultes mais de l'autre côté un prix plus favorable pour le tarif jeune et étudiant; que de nouvelles formules de « PASS » ont de même été élaborées pour convaincre le public à bénéficier d'un plus grand nombre de spectacles à Esch;

Vu les proposition pour des tarifs à appliquer lors des représentations scolaires.

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**approuve
avec 11 voix oui et 5 abstentions**

les nouveaux tarifs pour le théâtre et le conservatoire de musique:

Théâtre, Concert, Orchestre, Musique de chambre:

Catégorie 1

Adulte: 20€

Jeune (de 12 à 26 ans ainsi que toute personne présentant une carte étudiant): 9€

Enfants ayant moins de 12 ans: 4,5€

Catégorie 2

Adulte: 16€

Jeune (de 12 à 26 ans ainsi que toute personne présentant une carte étudiant): 8€

Enfants ayant moins de 12 ans: 4€

Évènement, Grand Orchestre:

Catégorie 1

Adulte: 35€

Jeune (de 12 à 26 ans ainsi que toute personne présentant une carte étudiant): 9€

Enfants ayant moins de 12 ans: 4,5€

Catégorie 2

Adulte: 26€

Jeune (de 12 à 26 ans ainsi que toute personne présentant une carte étudiant): 8€

Enfants ayant moins de 12 ans: 4€

Représentation jeunes publics:

Catégorie 1

Adulte: 12€

Jeune (de 12 à 26 ans ainsi que toute personne présentant une carte étudiant): 6€

Enfants ayant moins de 12 ans: 3€

Catégorie 2

Adulte: 10€

Jeune (de 12 à 26 ans ainsi que toute personne présentant une carte étudiant): 5€

Enfants ayant moins de 12 ans: 2,5€

Représentation scolaires:

Crèches d'entreprise de la ville d'Esch-sur-Alzette: gratuit

Écoles de l'enseignement fondamentale d'Esch-sur-Alzette: gratuit

Écoles fondamentales autre communes

Écoliers: 5€

Personnes d'accompagnements: gratuit

Maison relais y compris Esch-sur-Alzette

Écoliers: 5€

Personnes d'accompagnements: gratuit

Écoles de l'enseignement secondaire

Écoliers: 5€

Personnes d'accompagnements: gratuit

PASS:

Le PASS ADHESION

Prix du PASS: 25€

tarif « adhérent » pour l'achat de ses places pour spectacles théâtre, concert, orchestre, musique de chambre:

en catégorie 1 -Adulte: 12€

en catégorie 2 -Adulte: 9€

tarif « adhérent » pour l'achat de ses places pour spectacles jeunes publics:

en catégorie 1 -Adulte: 7€

en catégorie 2 -Adulte: 6€

Seuil de rentabilité du PASS ADHESION: à partir de la quatrième venue.

Le PASS SAISON

Prix du PASS: 220€

En achetant le PASS SAISON, le spectateur bénéficie d'un accès illimité au théâtre/conservatoire durant la saison.

Seuil de rentabilité du PASS SAISON: à partir de la 12ème venue.

Le PASS BE MÔME

Prix du PASS: 30€

Ce PASS est valable pour les spectacles classés JEUNES PUBLICS et FAMILIAUX uniquement.

En achetant le PASS BE-MÔME, le spectateur adulte accompagnant ne paie pas sa place, seul la place de l'enfant de moins de 12 ans doit être acquittée.

Seuil de rentabilité du PASS BE MÔME: à partir de la 3ème venue.

Le PASS JEUNE

Prix du PASS: 5€

PASS réservé aux moins de 26 ans et aux étudiants.

En achetant le PASS JEUNE, le spectateur ayant droit bénéficie d'un tarif unique à 5 euros pour chaque spectacle.

Seuil de rentabilité du PASS JEUNE: à partir de la deuxième venue.

Les délibérations du Conseil Communal du 4 avril 2014 relatives aux tarifs du Théâtre et du Conservatoire sont abrogées par la présente.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 27.05.19
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

